

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité -Fraternité

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 juillet 2020

**Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35**

L'an deux mille vingt le vingt juillet à dix-neuf heure.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le treize juillet deux mille vingt, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Lionel BENHAROUS, Maire.

OBJET

**COMPTE DE
GESTION 2019 DU
BUDGET ANNEXE
DES PARKINGS
PUBLICS DE LA
VILLE DES LILAS**

PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Madeline DA SILVA, Christophe PAQUIS, Nathalie BETEMPS, Daniel GUIRAUD, Lionel PRIMAULT, Malika DJERBOUA, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Arnold BAC, Liliane GAUDUBOIS, Patrick BILLOUET, Lucie FERRANDON, Sonia ANGEL, Gaëlle GIFFARD, Johanna BERREBI, Alice CANABATE, Simon BERSTEIN, Brigitte BERCERON, Bénédicte BARBET, Jimmy VIVANTE, Maxence COLIN, Vincent DURAND

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Moussou NIANG par Madeline DA SILVA, Patrick CARROUER par Valérie LEBAS, Richard LE PONTOIS par Christian LAGRANGE, Lisa YAHIAOUI par Liliane GAUDUBOIS, Isabelle DELORD par Christophe PAQUIS, Martin DOUXAMI par Sander CISINSKI, Delphine PUPIER par Simon BERNSTEIN, Mathias GOLDBERG par Guillaume LAFEUILLE, Frédérique SARRE par Vincent DURAND, Hélène BERTHOUMIEUX par Vincent DURAND.

ABSENT : Aucun

SECRETAIRE : Sander CISINSKI

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

OBJET : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET ANNEXE DES PARKINGS PUBLICS DE LA VILLE DES LILAS

LE CONSEIL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-12 et L2121-31,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU le compte de gestion du budget annexe des parkings publics de la Ville des Lilas, présenté par Monsieur le Trésorier municipal pour l'exercice 2019,

CONSIDERANT CE QUI SUIT :

- Les écritures et les soldes sont conformes avec le compte administratif 2019 du budget annexe des parkings publics de la Ville des Lilas,
- Le compte de gestion n'appelle aucune observation,

VU l'avis de la commission compétente,

VU le rapport du représentant légal,

VU l'extrait du compte de gestion ci-annexé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : DIT que le compte de gestion du budget annexe des parkings publics de la Ville des Lilas visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

ARTICLE 2 : APPROUVE le compte de gestion du budget annexe des parkings publics de la Ville des Lilas présenté par Monsieur le Trésorier municipal pour l'exercice 2019.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier Municipal de la Ville des Lilas, et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,


Lionel BENHAROUS



Délibération votée par :

Voix pour : 28

Voix contre :

Abstentions : 7

NPPV :

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le **22 JUL. 2020**
(pendant une durée continue de 2 mois)